

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vallauris, le 21 septembre 2018

« 25 000 pneus hors des mers »

Lancement de la première opération d'enlèvement de pneus dans le site Natura 2000 « Baie et Cap d'Antibes- îles de Lérins » pour une réhabilitation écologique pionnière en France

Vendredi 21 septembre 2018, l'Agence française pour la biodiversité a donné le coup d'envoi d'une réhabilitation écologique unique en France : l'enlèvement de 25 000 pneus immergés depuis plus de 30 ans dans le site Natura 2000 « Baie et Cap d'Antibes – îles de Lérins ». Ils étaient destinés à l'origine à jouer le rôle de récifs artificiels. Cette opération a été lancée officiellement sur le Vieux Port de la ville de Vallauris (Alpes-Maritimes) en présence des différents partenaires du projet : Christophe Aubel, Directeur général de l'Agence française pour la biodiversité ; Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes ; Michelle Salucki, Maire de Vallauris-Golfe Juan et Vice-Présidente du Département des Alpes-Maritimes ; Eric Duplay, adjoint au Maire de la Ville d'Antibes et Philippe Legrez, Délégué Général de la Fondation d'Entreprise Michelin. Les quatre premières journées de travail ont permis aux plongeurs de remonter près de 2000 pneus.

2018-2020 : deux ans pour restaurer le site Natura 2000 « Baie et Cap d'Antibes – îles de Lérins »

Après concertation et évaluation scientifique, l'ensemble des acteurs du projet ont constaté que ces récifs artificiels ne répondaient plus à l'objectif initial de soutien à la pêche professionnelle et étaient incompatibles avec la conservation des habitats marins désormais protégés. Le succès d'une première opération « pilote » menée en 2015 a permis d'enlever 2500 pneus et de valider la faisabilité technique et environnementale de l'opération.

L'opération de plus grande envergure qui a débuté cette semaine vise quatre grands objectifs :

- Interrompre le processus d'altération de l'écosystème et des habitats d'intérêt communautaire ;
- Consolider l'équilibre de cet écosystème pour le conserver ;
- Rétablir l'écosystème dans ses fonctions et son état naturel ;
- Libérer les fonds marins d'une occupation extensive liée au phénomène de dissémination des pneus au gré de la houle et des courants.



©Greg Lecoeur / Agence française pour la biodiversité

Pour chaque campagne d'ici 2020, une équipe de 6 à 8 plongeurs professionnels est mobilisée pour intervenir sur des fonds marins compris entre 25 et 35 mètres. Chaque plongeur enfile, telles des perles, les pneumatiques sur un filin et constitue des « colliers » de 10 à 30 pneumatiques. Chaque collier est levé à l'aide d'un parachute, puis d'une grue afin d'être stocké dans des bennes à bord du navire.

Un partenariat au service de la reconquête de la biodiversité

Pour cette opération pionnière, l'Agence française pour la biodiversité est accompagnée par quatre partenaires : **le Conseil départemental des Alpes-Maritimes, la Ville d'Antibes, le Comité local des pêches et des élevages marins et les deux prud'homies d'Antibes et de Golfe Juan.** Ces partenaires apportent un soutien technique et logistique au projet, qui bénéficie également du **soutien de la Fondation d'Entreprise Michelin.**

[Pour télécharger les photos, vidéos et le dossier de presse de l'opération, cliquez ici.](#)

A propos de l'Agence française pour la biodiversité

L'Agence française pour la biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Créée le 1er janvier 2017, elle regroupe désormais l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parcs nationaux de France. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public et mobilise également les citoyens autour d'actions en faveur de la biodiversité.

www.afbiodiversite.fr  [@AFbiodiversité](https://twitter.com/AFbiodiversité)

Contacts presse

Agence Wellcom

Esther Lemblé 01 46 34 60 60 | afb@wellcom.fr

Agence française pour la biodiversité

Maguelonne Deschard et Céline Piquier

01 45 14 37 40 | presse@afbiodiversite.fr



